



Dissolution de la Région francophone

de l'Association des Retraités du Corps Enseignant Bernois

Les arguments pour une dissolution de la région francophone de l'ARCEB sont les suivants :

- La création de la section des retraités du SEJB en 2012.
- La création de la fraction des retraités de Bildung Bern en 2016.
- Des difficultés de recrutement de nouveaux membres.
- Un manque de participation des membres actuels aux activités de la région francophone de l'ARCEB, ce qui rend l'organisation et la réalisation de manifestations très difficile, voire impossible.
- Un désintérêt notoire pour les buts et les activités de notre association de retraités.
- Il n'y a presque plus personne qui désire s'investir dans des responsabilités à la tête de notre région francophone.
- Les nouveaux retraités désirent profiter plus librement du temps qu'ils ont à leur disposition.
- Un fort vieillissement des membres de notre région francophone : bien des retraités ne peuvent plus participer aux activités de la région francophone.
- L'inefficacité de nos démarches : un dialogue difficile avec les autorités n'a pas permis d'obtenir de bons résultats. Nos motions, pétitions et résolutions n'ont pas eu l'effet escompté.

Le comité de la Région francophone, au vu de tous ces bouleversements, en est arrivé à la conclusion suivante :

- La région francophone de l'ARCEB, société sans activité, n'a plus de raison d'exister.

En conséquence, au vu d'une pareille situation, **le comité actuel de la région francophone de l'ARCEB EN PROPOSE SA DISSOLUTION.**

La dissolution sera mise à l'ordre du jour de l'assemblée régionale 2017.

C'est avec un profond regret, après 44 ans d'existence, qu'il faut en arriver là, mais le comité régional ne voit pas d'autres alternatives à proposer.